

Nous vous avisons que le

## 71<sup>ème</sup> RALLYE MONT BLANC MORZINE

Empruntera la route qui dessert votre résidence

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 DE 7 H 55 A 14 H 20**

**ET DE 15 H 20 A 21 H 00**

**Entre BIOGE et VAILLY D22A**

Cette route sera interdite à la circulation par ARRETE PREFECTORAL durant ces horaires

La préfecture se réservant le droit de modifier ces horaires en fonction du nombre de participant et des faits de course

Les reconnaissances auront lieu :

**Samedi 31 Août de 8 H 30 à 16 H 30**

**Mercredi 4 septembre de 8 H 30 à 16 H 30**

**ELLES SE DEROULERONT SUR ROUTES OUVERTES ET SERONT RIGOREUSEMENT CONTRÔLEES**

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos meilleures salutations.

Madame, Monsieur le Maire

NUMERO A APPELER EN CAS D'EXTREME URGENCE PENDANT LES RECONNAISSANCES 04 50 52 96 00

### Commune de LA VERNAZ Information RALLYE du MT BLANC

#### **PARKING :**

Vous pouvez nous réserver une place de parking à l'entrée du village vers l'emplacement des containers poubelles sortie direction LE JOTTY.

Pour que nous puissions vous donner un laissez passer, il nous faut l'immatriculation et la marque de votre véhicule.

**LES LAISSEZ-PASSER SERONT DELIVRES A PARTIR DU JEUDI 5 SEPTEMBRE DES MIDI ATTENTION LES LAISSEZ-PASSER DOIVENT CORRESPONDRE AU VEHICULE ET COMME L'ANNEE DERNIERE ; UN VIGILE SERA SUR LE PARKING ET LAISSERA STATIONNER QUE LES VEHICULES CORRESPONDANT A L'IMMATRICULATION INSCRITE SUR L'ARRETE COMMUNAL.**

Le stationnement est réservé aux habitants de LA VERNAZ travaillant à l'extérieur, nous vous invitons à vous présenter en mairie jusqu'au **Jeu**di 5 septembre 10H. pour que nous puissions prendre en compte votre demande.  
(Pour les personnes qui ont des soins médicaux, veuillez vous faire connaître).

Cette année, nous prenons en charge le stationnement des voitures des spectateurs jusqu'au JOTTY à la bifurcation de CD 22 en direction de VAILLY au CD 902 direction THONON MORZINE.

La Route sera coupée à la bifurcation de Trélachaud ; Trélachaud n'est donc pas concerné pour les coupures de routes.

Les jours de reconnaissance se feront sur routes ouvertes.

Les voitures sont équipées depuis plusieurs années de tracking capable d'enregistrer les excès de vitesse et de gérer au mieux la sécurité des riverains.

Nous rappelons aux personnes qui posent souvent la question sur les différents problèmes, qui peuvent arriver pendant la spéciale (incendie, besoin des pompiers ect...). Nous avons l'accès depuis le Jotty qui reste une voie sanitaire et en cas de stationnement gênant la spéciale du rallye serait arrêtée, nous sommes en contact permanent avec les organisateurs du Rallye.

#### **INFORMATION SUR CONVOIS :**

Des convois sont organisés depuis BIOGE pour les habitants des hameaux éloignés, du parking situé à l'entrée du Village.

Sont concernés, le Hameau du GERDYL – CHEZ NICOUD – LA CRUZE et les personnes ayant des difficultés à marcher.

Pour les personnes qui seraient intéressées, veuillez contacter Mme Le MAIRE GARIN J. 06.16.94.87.92, M. HAUTEVILLE L. 06.84.67.37.00 et le SECRETARIAT DE MAIRIE 04.50.72.10.40. Les horaires vous seront communiqués.

Veuillez nous contacter avant Mardi 3 Septembre.